Le néo-syndicalisme de P.M. André

Un ancien syndiqué, le citoyen P.M. André, pontifie sur le syndicalisme dans un nouvel organe du socialisme.

C’est un officiant ardent, le citoyen P.M. André, il administre sa théorie et sa critique d'une main autorisée depuis qu'il l'a mise – sa main – dans celle de son patron, le très humble et très *paternel* M. Noblemaire.

Jadis, en modeste militant, il se contentait de «cheminer» dans le syndicalisme révolutionnaire et de souligner certaines timidités des hommes placés à la tête du syndicat auquel il appartenait. Guérard en sait quelque chose. Mais quand on a banqueté avec un homme aussi important que l'est M. le directeur des chemins de fer du P.-L.-M. c'est qu'on a pris de la tenue. Un tel contact vous confère des titres pour dire leur fait à ces gens de la Confédération que le *Réveil du Nord* appelle des «gredins».

Il est, en effet, bien évident que lorsqu'on a su concilier son socialisme révolutionnaire et son syndicalisme avec son admiration pour la philanthropie patronale, on est qualifié pour donner des leçons de méthode. C'est le cas du mutualiste P.M. André. Toutes les semaines avec un dévouement et une force de conviction admirables – oh combien– il sert aux syndicalistes que nous sommes une petite pâtée qui ne manque pas de saveur.

«Assez de tintamarres anarchistes dans les syndicats ouvriers, écrit-il. Grève générale panacée, grève à tout propos et hors de propos, action dite directe, antimilitarisme franc-fileur, sabotage imbécile, violences de langage, attitudes de chambardeurs, sont articles de révolution pour théâtre guignol.»

C'est mal porté dans un banquet où préside le patron, aurait pu ajouter notre néo-professeur, et ça trouble la digestion.

Aussi conseille-t-il la «prudence et la patience». «L'idéal syndical est de parvenir à grouper les travailleurs d'une corporation dans la proportion de 100 pour 100, ajoute-t-il.» Et nous, naïfs qui croyions que la prudence et la patience – dans l'effort – le recrutement et l'organisation, n'étaient que les moyens d'une action constante pour atteindre notre idéal socialiste! Mais le «syndicaliste» P.M. Andréa dénonce notre erreur.

«En conséquence, toute propagande qui, dans le domaine syndical, limite le nombre des recrues en imposant à celles-ci des conditions étrangères aux fins syndicales, doit être évitée, ordonne-t-il.»

Bravo! Nous tombons, au moins, d'accord sur une formule. Mais peut-être n'a-t-elle pas pour son auteur la même signification que pour nous, qui l'avons mise en pratique de¬puis longtemps déjà, contre la volonté même de P.M. André.

À cette différence de signification, il y a une cause essentielle, c'est que nos fins syndicales, celles assignées par nos congrès nationaux corporatifs, sont part notre idéal lui-même qui est la disparition du salariat.

Ça c'est un premier point sur lequel, nous ne démordrons pas, quoiqu'en pense notre professeur. Il conservera son idéal syndical de 100 pour 100 et nous, nous ferons tous nos efforts en vue d'atteindre le nôtre, même avec un pourcentage bien moins élevé.

Et puis, est-ce bien sincèrement que cette formule nous est servie? Voyons, expliquons-nous: nous, syndicalistes, socialistes ou non, nous appelons dans nos syndicats, tous les exploités, tous ceux de notre classe qui ont quelque intention de résister aux exigences patronales, tous ceux, en un mot qui

trouvent que leur situation de salarié n'a rien d'enviable et qui «veulent faire quelque chose» pour que «ça change».

Partisans des «réformes», des améliorations immédiates, autant que pénétrés de la nécessité de l'action directe et de la grève générale, — dont, soit dit entre parenthèses, P.M. André parle «comme un petit pédagogue qui apprendrait à lire à l'École, normale supérieure», suivant sa propre expression — nous n'imposons aucun credo, aucune méthode à ceux qui entrent dans les syndicats. Nous les appelons, au contraire, à venir avec nous discuter de l'agitation à faire, de l'action à engager, de la forme à lui donner. Nous n'imposons pas nos moyens, nous les offrons à la critique des syndiqués, et s'ils les emploient, n'en déplaise à certains politiciens et aux exploiteurs, c'est qu'ils les jugent efficaces.

Nous ne demandons donc à quiconque franchit le seuil de nos syndicats, que de justifier de sa qualité de salarié. Nous ne lui imposons aucune philosophie, aucune discipline que celle qu'il doit consentir librement et qu'il définit lui-même dans son organisation. *Nous ne voulons l'obliger à aucuns rapports extra-syndicaux arec une politique, une philosophie ou un parti quelconque*.

Le citoyen P.M. André, en dépit de la netteté de sa formule qui est nôtre, pourrait-il en dire autant?

Les motions des Fédérations socialistes de la Dordogne et du Nord, celle du Congrès socialiste de Stuttgart, sur laquelle la Section française, à ma grande satisfaction, fit des réserves que le Congrès enregistra, et qui toutes exigent des rapports entre l'organisation politique socialiste et l'organisation économique, et que P.M. André, voudrait imposer à cette dernière, répondent à cette question.

Mais ce n'est pas seulement par manque de sincérité que pèche notre censeur. Dans sa passion de dénigrement contre les militants de la C.G.T., il ne s'aperçoit pas qu'il manque de

logique.

Ainsi, comment peut-il dénoncer dans deux numéros différents du *Socialisme* et nos tendances grève-généralistes et «l'agitation fatalement individualiste, préconisée, dit-il, par ce qu'il appelle notre néo-syndicalisme?» Pour ma part, j'ai beau être de la «coulée du vieux moule», je n'arrive pas à comprendre.

Il est vrai que je ne suis ni médecin, ni avocat, ni petit patron et que je crois encore à la lutte des classes ainsi qu'a la vieille théorie marxiste qui dit que ce n'est que par elle-même et par son action de masse que la classe ouvrière s'émancipera. Cette formule je l'avoue à P.M. André, c'est mon «credo d'unifié» et c'est en même temps mon credo de syndicaliste.

C'est pourquoi, considérant le syndicat comme le contenant de cette classe ouvrière, nous le désignons comme l'élément spécifique et des améliorations immédiates au sort ouvrier et de la transformation révolutionnaire de la société.

Mais c'est une opinion que l'on conserve tant que l'on est syndiqué et, qui s'envole à la chaleur communicative – du directeur au dirigé – des banquets mutualistes.

Le théoricien du néo-syndicalisme P.M. André s'en est-il rendu compte, lui qui est passé par là?

A. Luquet